



Ecole Primaire Publique
Arc-en-ciel
3, rue de Rennes
35310 CINTRÉ

☎ 02.99.64.16.49
ecole.0350196y@ac-rennes.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

CONSEIL D'ÉCOLE du Mardi 5 novembre 2019, de 18h à 20h

Étaient présents :

- Monsieur RUELLO Jacques, Maire de Cintré ;
- Monsieur TRAON Dominique, Adjoint au Maire de Cintré (Enfance, Jeunesse et Associations) ;
- Mesdames, NAVELLOU Françoise, GUISE Carole, ZEPEDA Alexandra, MERCIER Claire, GUINARD Gaëlle, LEAUSTIC Mathilde, KERMEUR Juliette, enseignantes de l'école ;
- Monsieur BRUNAGEL Pierre, enseignant ;
Monsieur JAMBOU Christophe, enseignant - brigade de remplacement de l'école ;
Madame RIQUELME-JOULAN, Directrice et enseignante de l'école ;
- Mesdames, VALY (CM1), LANGLADE (GS/CM1), TUROLLA (MS/CE2), DUGAST (CE2) ;
Messieurs, SOUCHET (PS/CE1), ROUILLARD (GS/CE2), CHOPLIN (CM1) parents d'élèves élus ;

Étaient excusés :

- Madame LOUVEL, IEN de la circonscription ;
- Monsieur ILLIEN (CE2) et Mme DUGAST (CE2), parents élus ;

Secrétaire de la séance : Mme RIQUELME-JOULAN

Relecture effectuée par : Mme VALY

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du dernier conseil d'école (27 juin 2019),
2. Modalités des élections des parents élus ;
3. Bilan de la rentrée 2019,
4. Projets de l'année,
5. Retour sur les exercices de sécurité (Incendie et PPMS),
6. Intervention de la Municipalité,
7. Questions diverses.

1. Validation du compte-rendu du dernier conseil d'école (27/06/2019)

Le document est jugé conforme, il est adopté.

Modalités des élections des parents élus

Un nouveau décret nous permet aujourd'hui d'allonger le délai de convocation du 1^{er} conseil d'école de deux semaines à un mois après les élections des parents élus.

Les élections peuvent désormais se dérouler selon deux modalités :

- Uniquement par correspondance
- Par correspondance et à un bureau des élections.

Le Conseil d'école vote les élections par correspondance et avec bureau de vote.

Textes de références : Article D 411-1 du code de l'Education relatif au conseil d'école et Arrêté du 13 mai 1985 modifié par l'arrêté du 19 aout 2019 relatif aux élections des parents d'élèves.

2. Bilan de la rentrée 2019

A l'heure d'aujourd'hui, notre école est composée de 9 classes et nous accueillons 217 élèves. Quatre nouveaux élèves ont fait leur rentrée ce lundi 04 novembre.

Les répartitions sont :

- 9 TPS
- 18 PS
- 37 MS
- 34 GS
- 26 CP
- 27 CE1
- 23 CE2
- 17 CM1
- 26 CM2

Evaluations nationales CP et CE1

Des évaluations nationales en CP et en CE1 ont eu lieu en septembre dans les domaines du français/lecture et des mathématiques.

Les élèves ont passé ces évaluations sans appréhension et les résultats aident les enseignants à organiser les apprentissages à renforcer cette année et à l'équipe enseignante de prévoir des axes de travail dans leur classe. Les résultats ont été transmis aux parents.

Les CP passeront de nouvelles évaluations nationales en janvier.

Utilisation des locaux par l'UFCV

Depuis le 15 octobre, une convention d'utilisation des locaux par l'UFCV sur les temps périscolaire a été signée par Mme Lucille Gruel, M. Traon et Mme Riquelme-Joulan, l'UFCV utilisant la salle de motricité les mercredis après-midi et lors des vacances scolaires pour les siestes des petits.

Réunion

Le lundi 04 novembre, une réunion avec les parents d'une classe de l'école a été organisée à l'initiative de la Directrice et de Mme Louvel, IEN.

Il a été rappelé aux parents qu'ils devaient faire preuve de bienveillance vis-à-vis de tous les enfants qui sont en apprentissage des règles sociales. Il a aussi été demandé aux parents de faire confiance aux enseignants pour régler en interne les conflits qui peuvent se présenter. Si un problème important se pose, il a été rappelé que nous contactons toujours les familles concernées. Les échanges entre parents et enseignants doivent se faire sur un ton cordial et respectueux.

3. Projets de l'année

Projet d'école : Le projet d'école est le même que celui présenté l'année dernière puisqu'il est valable jusqu'en 2020.

Rappel des deux axes travaillés :

- *Amélioration des productions d'écrits*
- *S'appuyer sur le sens pour améliorer les stratégies de calculs*

En parallèle, 3 axes académiques continuent d'être renforcés auprès des élèves :

- *Le parcours d'éducation artistique et culturelle*
- *Le parcours citoyen*
- *Le volet numérique*

- La classe de MS/GS de Carole participera à l'opération « coup de cœur pour un livre » en janvier prochain.

- Les CP auront un cycle piscine à partir du jeudi 5 décembre prochain (cycle de 10 séances) ; ils bénéficieront aussi d'une sortie au Musée des Beaux Arts au cours du 2^{ème} trimestre.

- Les CP/CE1 ainsi que les CE1/CE2 travailleront sur l'environnement et le développement durable avec des interventions de la Feuille d'Erable et de la ligue de l'enseignement. Une visite à la Paprec est aussi prévue. Ces deux classes iront également aux Champs libres au mois de Mars.

- Les CE2/CM1 bénéficieront aussi d'interventions de la Feuille d'Erable et de la ligue de l'enseignement ainsi que de quatre interventions d'Ecodo sur la gestion et l'économie de l'eau.

- CM2 auront une intervention Ecodo sur la gestion et l'économie de l'eau. Ils partiront aussi en classe de découverte à Pléneuf Val André du 12 au 14 novembre. 25 élèves participeront à cette classe transplantée encadrée par Mmes Kermeur et Riquelme-Joulan, accompagnées de Mme Nadine Dumas et Mme Marie-Jo Teillet.

- Les CM1 et CM2 ont participé à l'opération « Tout l'office court » à Mordelles. L'école a terminé 2^{ème} au challenge inter-écoles !!

- Intervention sportive : Les CE1/CE2 ainsi que les CE2/CM1 feront du basket en période 3.

- Education musicale : Les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 bénéficieront de l'intervention d'un Dumiste (= intervenant) de l'école de musique de la Flume afin de mettre en place un projet musical ;
- Ciné jeunes pour tous les élèves de l'école avec visionnage de film en classe et exploitation de ces films avec un intervenant.
- Ludothèque : Interventions à la maternelle en janvier et en juin et chez les CE2/CM1 en décembre et janvier.
- Bibliothèque une fois par mois pour 7 classes. Les classes de PS/Ms iront en fin d'année scolaire.
- Projet de correspondance : une correspondance de notre école avec l'école de Tourinnes en Belgique est en train de se mettre en place.

L'équipe enseignante a le projet de créer un fond de livres qui pourraient être prêté aux familles afin de favoriser la lecture et le plaisir de lire. Une demande de budget exceptionnel sera faite dans ce sens auprès de la mairie pour le budget 2020. En attendant, une demande va être faite auprès de la mairie afin de pouvoir autoriser le retour des livres de la bibliothèque au domicile des enfants.

4. Retour sur les exercices de sécurité

Exercice incendie

Un premier exercice incendie a eu lieu la 1^{ère} semaine de la rentrée.

PPMS Vigipirate-Attentats

Un exercice PPMS Vigipirate – Intrusion avec confinement a eu lieu en octobre.

L'exercice s'est bien déroulé car l'équipe enseignante avait très bien préparé les élèves à cette situation : elle leur avait expliqué, décrit le protocole et les avait rassurés au préalable sur l'idée d' « exercice ».

Quelques éléments qui ont posé problème :

- SMS non entendu > réelle nécessité d'un signal sonore dans les écoles. La municipalité devait étudier la possibilité d'adapter le système d'alerte incendie existant pour obtenir 3 signaux sonores différents.

D'autres exercices auront lieu dans l'année (un autre confinement en cas d'intempéries et une fuite en cas d'intrusion armée).

La possibilité nous a été donnée de faire appel aux Equipes Mobiles Académiques de Sécurité (les EMAS) afin de préparer un exercice à l'école. La Directrice a proposé à la Mairie de se joindre à l'école afin de préparer un exercice avec le personnel périscolaire. Les EMAS se tiennent aussi à la disposition de la Mairie pour fournir un catalogue de systèmes d'alarmes pour aider aux choix de l'alarme la plus adaptée à notre situation.

5. Intervention de la municipalité

La commémoration du 11 novembre aura lieu le mardi 12 novembre à 11 heures au monument aux morts. La classe de CE2-CM1 de Mme Léaustic participera à cette commémoration (11H).

6. Questions diverses

En vue des prochains conseils d'école, il est rappelé que les questions diverses doivent parvenir dans les délais annoncés afin d'être traitées. Seules ces questions seront traitées (ou les questions urgentes). Les autres seront reportées au Conseil d'école suivant. De plus, seules les questions générales y seront traitées, le Directeur invitant les parents qui ont des interrogations personnelles à les adresser directement aux personnes concernées.

→ L'équipe enseignante

- La question de l'équipe enseignante rejoint celle des parents sur le nombre d'ATSEM attribué à l'école.

→ Les parents : (Mail : parents.arcenciel@gmail.com)

- un point sur les ATSEM (Carole et Alexandra se partagent une ATSEM les après-midi : l'ATSEM fait 2 après-midi chez l'une et les 2 autres chez l'autre)
Réponse de la Mairie : Le sujet a déjà été évoqué, il y a une ATSEM à mi-temps.

- les projets de l'école (voyages scolaires) : l'équipe enseignante a répondu à cette question en évoquant les différents projets de l'année.

- le collège : rattachement pour l'année prochaine (les moyens qui seront mis en œuvre (car/bus, rattachement possible avec frères et sœurs collégiens et lycéens....)
Réponse de la Mairie : Le collège de secteur sera celui de MORDELLES à compter de la rentrée 2020-2021. Une dérogation pourra être demandée pour les enfants ayant un aîné en cours de scolarisation au collège. Une demande pour deux cars le matin et deux cars en fin de journée a été faite par la Mairie auprès du Département.

Prochain conseil d'école : jeudi 13 février 2020 à 18H.

À 19h30, l'ordre du jour étant épuisé, la Directrice lève la séance.

*Pour le Conseil d'école,
S. Riquelme-Joulan*